

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1868

Société : RAM

100 991

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ALEYAN, NAJAT veuve KARITOUS

Date de naissance : 05.03.59

Adresse : Résidence EL MASTOLA 51 A.P.O.B. Adm 001
Berrechid

Tél. : 06.61.60.85.40 Total des frais engagés :

1058,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Docteur ARAKI HOUSSAINI Najat
Médecine Générale
16, Rue Okba Bnou Nafis
BERRECHID - Tél. : 33.73.21

Date de consultation : 19 JAN 2022

Nom et prénom du malade : KARITOUS NAJAT

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : NAJAT + syndrome de prersof + Bnou kif

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19 JAN 2022	C	1	2000	Docteur ABDHOUSSAMI Nabil Médecin Généraliste 16, Rue Othmane Sidi Nabi FERRECHOU - Tel: 02 37 32 21

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonct]

fonctionnel. Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Araqi Houssaini Najib

MEDECINE GENERALE

Echographie Générale

Ex. Médecin Chef des Forces

Royales Airs de Casablanca

Expert assermenté auprès des Tribunaux

16, Rue Okba Bnou Nafie - Berrechid

Tél. : 05 22 33 73 21

GSM : 06 62 07 65 56

الدكتور عراقي حسيني نجيب

الطب العام

الفحص بالصدى

طبيب رئيسي سابق بالقوات

الجouette الملوكية بالدار البيضاء

خبير مختلف لدى المحاكم

16، زنقة عقبة بن نافع - برشيد

الهاتف : 05 22 33 73 21

العمول : 06 62 07 65 56

19 JAN. 2022

186.30

KARITOUS Negos

① Colovex 16 mg/2ml ~~10 ml~~ 10 ml

② Colerub 1mg ~~10 ml~~ 10 ml

180.00

③ Fluox et 20 mg (20) 10 ml 10 ml

62.00

④ Peloxsium 700 mg ~~10 ml~~ 10 ml

22.20

⑤ Phenomucine 2500 ml

248.00

⑥ Salur 100 25 ml

78.00

⑦ Daseu 250 ml 25 ml

30.00

⑧ Deder 20 mg 14 ml 14 ml

Docteur ARABI HOUSSAINI Najib
Médecine Générale
16, Rue Okba Bnou Nafie
BERRECHID - Tél. 05 22 33 73 21
858

Pharmacie 2000
Docteur Kadiri L. Zineb
22, bd Mohammed V BERRECHID
Téléphone 022 53 36 00

CALCINIB 5 mg 18 comprimés



6 118000 050506

LOT 201590
EXP 06/2023
PPV 30.00DH

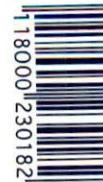
LOT: 089
PER: AVR 2024
STITUTE PPV: 49 DH 40

سيبروك

SEPCEN®

500 mg
ciprofloxacine
10 comprimés pelliculés

6



6 118000 230182

Hy 80

LOT 202936
EXP 12.2023
PPV 180,00

LOT 202936
EXP 12.2023
PPV 180,00

180,00

Fluoxet® 20 mg

30 gélules



6 118000 021681

44,70

176,30

DASEN® 10 000 UI

Serrapeptase

40 Comprimés enrobés gastro-résistants



6 118000 181064

مختبرات الصيدلانية للأدوية
الصيادي مسؤول
يسعى لحل قضايا ملحوظة

Relaxium

B6



1 gélule par jour

magnésium
vitamine B6

COMPLEXE RELAXANT

LOT: 210149
DLUO: 03/2024
87,00DH

VOIE ORALE
30 GÉLULES



147 ZI. Tit Mellil - Casablanca

Laboratoires Deva Pharmaceutique
J.OUAJDI Pharmacien Responsable